

Volet Nouveau CHU

**Projet d'établissement du CHU de Bordeaux
2026-2030**

Projet d'établissement 2026-2030

Volet Nouveau CHU

Initié lors de précédents projets d'établissements, le schéma directeur immobilier (SDI) du CHU de Bordeaux entre en phase de mise en œuvre. Les années 2026/2030 constituent la période la plus dense que les équipes du CHU n'aient jamais connues en termes de constructions neuves et de réhabilitations, ainsi que les réorganisations qu'elles vont induire.

En effet, les 26 programmes de travaux que composent le Nouveau CHU, correspondant à un investissement de 1,4 milliards d'euros déclinés sur près de 15 ans (2024/2038), conduisent non seulement à la modernisation indispensable du patrimoine hospitalier bordelais, mais aussi à la transformation de l'offre de soins du CHU, des accès et des circuits des professionnels et des usagers, ainsi que des organisations de travail et de modalités de prises en charge.

Intégré dans une procédure d'instruction nationale du fait du montant d'investissement, le projet Nouveau CHU a été construit collectivement et sera déployé par l'ensemble des équipes, soignantes, techniques et médicotéchniques, logistiques et administratives. Les usagers et partenaires seront également associés pour garantir tant la prise en compte de leurs besoins que leur appropriation du Nouveau CHU.

La mise en œuvre d'un projet d'une ampleur inégalée en France et inédite au CHU de Bordeaux repose sur une organisation et une méthode de gestion de projet, dans le cadre d'une stratégie pilotée par la direction générale et la présidence de la CME. Le caractère profondément participatif du projet se traduit par une gouvernance ouverte, une dynamique collective et partagée, et l'implication des différentes parties prenantes (équipes soignantes, techniques, médico-techniques, logistiques et administratives). Les usagers et les partenaires institutionnels sont pleinement associés afin de garantir une appropriation large et une mise en œuvre concertée. Une dynamique institutionnelle est engagée et une communication structurée et volontariste va permettre de faire connaître de projet auprès des professionnels et de la population du territoire.

Le Nouveau CHU constitue donc un axe majeur du projet d'établissement 2026/2030 qui se décline selon les axes suivants, dont la réalisation s'effectuera tout au long de la durée du projet d'établissement et au-delà :

1. Moderniser les bâtiments et les équipements pour fournir un cadre et des moyens à hauteur de l'excellence des équipes médicales et de recherche
2. Transformer l'offre de soins du CHU de Bordeaux pour l'adapter aux besoins de la population du territoire
3. Accompagner les évolutions des organisations et des parcours de prise en charge
4. Un Nouveau CHU, durable et adapté aux défis climatiques

Axe 1 – Moderniser les bâtiments et les équipements pour fournir un cadre et des moyens à hauteur de l'excellence des équipes médicales

Axe 1.1 : 26 programmes pour moderniser les bâtiments et les équipements, au service des équipes et des patients

Axe 1.2 : Un large spectre des activités : des bâtiments de soin et médicotéchniques, intégrant la recherche, du nouveau-né aux

personnes âgées, ainsi que la reconstruction des unités de production hospitalières et logistiques.

Axe 1.3 : Modernisation des infrastructures techniques, des accès/stationnements et de la logistique.

1. GHP - Restructuration du Tripode

Opération emblématique pour le CHU, la restructuration du Tripode consiste en la modernisation des unités d'hospitalisations, et la construction d'un bâtiment ambulatoire pour y accueillir les activités de consultation, hospitalisations de jour et explorations fonctionnelles des spécialités hébergées dans l'immeuble de grande hauteur (IGH) appelée « tour ».

Cette restructuration approfondie comprendra aussi une mise aux normes en termes techniques et de sécurité incendie, conformément aux orientations des schémas directeurs techniques et sécurité incendie, de même que de modernisation logistique, telle l'intégration du développement de transports automatisés, l'extension du réseau pneumatique ou encore le déploiement de transports automatisés lourds.

Cette opération comporte plusieurs enjeux :

- Elle permet **d'accompagner le projet médico-soignant** du CHU avec des réorganisations de services et les relocalisations prévues au projet médical ;
- Elle intègre le **capacitaire cible** validé par le COPIL du Comité National d'Investissement en Santé (CNIS), soit 611 lits et 120 places ;
- Elle est conçue pour **améliorer la lisibilité des parcours patients** avec les activités reconfigurées pour intégrer le développement de l'ambulatoire et la mise en place de plateaux ambulatoires, installés dans le bâtiment ambulatoire.
- Elle vise à **améliorer le confort hôtelier des patients hospitalisés** avec l'optimisation du nombre de chambres seules compte tenu des possibilités architecturales et techniques. Sont ainsi prévues des unités d'hospitalisation complète de 24 lits, permettant un équilibre entre maquette organisationnelle et confort hôtelier, avec environ 75% de lits en chambres à 1 lit. Les spécificités des unités de soins critiques, l'unité de soins palliatifs, ou encore l'UHSl seront bien prises en compte en termes de nombre de lits, et de surfaces de chambres. Les unités de Maladies Infectieuses et Tropicales seront traitées également différemment avec des chambres majoritairement simples, à pression négative/positive.
- Elle comporte également la **rénovation des façades du tripode**, quand bien même elle sera menée selon des modalités techniques et un calendrier distincts. Dans le respect du décret tertiaire, afin d'améliorer les performances thermiques du bâtiment, et en application du plan d'actions de la transformation écologique du CHU, une opération d'habillage des façades du tripode est prévue, intégrant une isolation thermique par l'extérieur (ITE).

2. GHP - Restructuration du Bloc Technique (BTE)

Il s'agit d'une restructuration lourde du bâtiment, pour y accueillir les activités de bloc opératoire et de soins critiques. Elle intègre une reprise technique, sécuritaire du bloc technique et une recomposition des façades, et permet donc

- Un **regroupement de l'ensemble des soins critiques adultes médicaux de Pellegrin** (hors soins intensifs d'UNV) ;

- **La réduction du nombre de sites opératoires et interventionnels et la fluidité du parcours du patient ambulatoire**, avec :
 - La réalisation d'un nouveau bloc opératoire, remplaçant celui localisé au 3e étage du BTE. Cette nouvelle localisation au 1er étage, à la place des locaux actuellement occupés par le plateau automatisé de biologie médicale, permet d'une part de construire un nouveau théâtre opératoire regroupant l'ensemble des blocs opératoires du tripode, y compris les blocs ambulatoires situés au sol-sol du même bâtiment ainsi que les blocs d'urgences, et donc de réduire le nombre de sites opératoires ;
 - La jonction avec le bâtiment tripode via une passerelle au 1er étage permet aussi de prévoir l'intégration sur ce même niveau (R+1) des salles d'imagerie interventionnelle, et, ainsi, une unité de lieu entre salles opératoires adultes et salles d'imagerie interventionnelle ;
 - Enfin, via cette même passerelle et par extension des locaux du tripode, l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA) et l'accueil du patient J0 sont donc en proximité immédiate des blocs opératoires et interventionnels, garants des flux optimisés et courts pour les patients
- Une **mise en conformité technique et en sécurité incendie** du bâtiment, conformément aux recommandations des Schémas directeurs de mise en sécurité incendie, et techniques.
- **L'amélioration des conditions de fonctionnement des activités supports.**

3. GHP – Restructuration du bâtiment Urgences Néphrologie Dialyse Réanimation (UNDR)

La restructuration du bâtiment consiste

- d'une part, à réaliser une extension des urgences adultes de façon plus approfondie et en continuité avec les travaux temporaires engagés en 2023/2024, opération décrite ci-dessous ;
- d'autre part, à augmenter les surfaces du service de néphrologie/dialyse, compte tenu de l'évolution de la file active de patients.

4. GHP – Relocalisation des Ateliers

Ce projet de réhabilitation et d'extension de l'actuel bâtiment « atelier 2 » permet d'y installer en une unité de lieu l'ensemble des ateliers du Service Technique du site de Pellegrin, ainsi que les bureaux de l'ingénierie. En effet, les ateliers sont actuellement éclatés en 2 bâtiments et l'ingénierie est située au R+1 de la galette administrative au Tripode.

L'enjeu consiste à optimiser les surfaces et les organisations pour que le nouveau bâtiment Atelier regroupe toutes les activités dans environ 2 400m² (1 000 restructurés et 1 400 construits en extension).

La libération de l'Atelier 1 permet sa démolition et la construction d'un parking silo en lieu et place, avec un accès direct sur la voirie publique, par un délégataire qui en assurera la gestion. Le transfert de l'ingénierie libère quant à lui des surfaces en vue du bâtiment ambulatoire du Tripode.

5. GHP - Nouveau bâtiment ambulatoire ORL OPH

Il s'agit de regrouper au sein d'un même bâtiment de près de 7 000 m² les activités de consultations et d'explorations fonctionnelles d'ORL et d'OPH, ainsi que le tertiaire médical associé selon des modalités et une gestion des espaces plus performants.

Ces activités sont à ce jour localisées dans des locaux vétustes et peu adaptés pour ces activités, et qui ne permettent pas l'augmentation des files actives de patients :

- dans le bâtiment D pour l'OPH et pour le tertiaire médical de l'ORL
- dans le bâtiment PQR pour l'ORL

Le bâtiment CFXM conserve son périmètre et ses activités, y compris son bloc opératoire de spécialités chirurgicales et son unité de chirurgie ambulatoire.

6. GHP - Travaux Aliénor avant le Nouvel Hôpital Femme Mère Enfants

Le décalage de l'opération Nouvel Hôpital Femmes mères enfants a conduit le CHU à intégrer dans son SDI pour les années 2025/2038, en complément des travaux d'extension des salles de naissance et de reconfiguration des locaux des urgences gynéco-obstétricales réalisés en 2022/2024, des travaux de mise aux normes, d'amélioration et extensions, pour permettre d'adapter les locaux et installations techniques aux besoins croissants de la population et à la vétusté générale.

Il s'agit de travaux de réhabilitation ou de reconfiguration dans les locaux existants (urgences gynéco-obstétricales, extension du secteur DDIANE, création des locaux pour l'équipe de soins néonataux à domicile). Des travaux techniques conservatoires sont également prévus pour maintenir en fonctionnement le bâtiment encore 15 ans - aéraulique, électricité, fluides médicaux, eau chaude et froide sanitaire, sécurité incendie (centrale SSI et désenfumage).

7. GHP - Infrastructures techniques du GH Pellegrin

Cette opération consiste en la modernisation, le redimensionnement, et la mise en conformité des installations techniques et de sécurité incendie, en déclinaison des schémas directeurs techniques et de sécurité incendie élaborés. Il s'agit d'adapter et mettre aux normes les infrastructures techniques et incendie, en amont et en cohérence avec les opérations de rénovation et de constructions neuves du site. Sont ainsi concernées les installations de production et de distribution électrique, de Chauffage, de Ventilation et de Climatisation (CVC).

8. GHP - Restructuration PUI Pellegrin

Les travaux de mise aux normes et d'extension de la pharmacie à usage intérieur permettent

- de répondre aux enjeux locaux et territoriaux vis-à-vis des besoins des patients ;
- d'intégrer les besoins issus de la recherche clinique et des centres de références (notamment OPH avec la production de collyres) ;
- de regrouper l'ensemble des activités sur un site unique de manière à optimiser les locaux et les ressources
- D'améliorer les flux de distribution

- De préserver l'avenir, en ayant des marges de manœuvre pour accueillir de nouvelles activités (Médicaments de Thérapie Innovante (MTI) de classe 2, micro biote fécal).
- De garantir des conditions de travail et une sécurisation de la production pharmaceutique conformes
- D'obtenir le renouvellement par l'ARS des autorisations des différentes activités de la PUI.

L'opération consiste en l'extension et la restructuration de la pharmacie du GH Pellegrin qui conduit à la création de 5 zones à atmosphère contrôlée (ZAC, dont 2 MTI) Elle est étroitement liée à celle qui conduit à la création d'un laboratoire d'urgences à Pellegrin, dans la mesure où elle se réalise dans des locaux mitoyens.

9. GHP - Laboratoire d'Urgence Pellegrin

La restructuration de l'actuel service d'anatomo-pathologie permettra d'y installer le laboratoire d'urgence (LU) du site de Pellegrin. En effet, en corrélation avec la construction de l'Institut de Biologie et de Pathologie sur le site de Haut Lévêque, il est nécessaire de prévoir des locaux de proximité sur le site de Pellegrin, pour assurer les activités d'urgences qui s'imposent. Ces activités sont de 2 types :

- Un laboratoire d'urgence, très largement automatisé
- Un secteur d'anatomo-pathologie

Cette opération se décompose en plusieurs étapes, avec le transfert en anticipation de l'unité de l'anatomopathologie vers Haut-Lévêque, la mise aux normes des locaux d'anapath de Pellegrin, puis la réalisation de l'extension de la pharmacie et enfin les travaux du LU.

10. GHP - Réhabilitation Hoffmann Martinot

Le bâtiment sera rénové pour y accueillir des activités transférées des étages du tripode afin d'en optimiser la durée et les modalités de rénovation ou toute autre opération tiroir qui permettra de faciliter les modalités de réalisation ou la durée d'autres opérations.

11. GHP - Relocalisation de la Direction

Le bâtiment D, très vétuste, fait l'objet d'une rénovation, afin d'héberger l'ensemble des services de la direction générale pour regrouper les équipes de direction sur les sites de soins et ainsi être au plus proche des équipes hospitalières.

Les équipes de la direction du groupe hospitalier Pellegrin seront également hébergées dans ce bâtiment rénové. Cette relocalisation permettra donc d'une part de libérer des surfaces pour faciliter la construction du plateau ambulatoire du Nouveau Tripode, et, d'autre part, de valoriser le foncier du site de Talence.

12. GHP - Nouvelles Urgences 2030

A partir d'un projet médical fondé sur une unicité de lieu pour les urgences, la salle de régulation, le SAMU et le SMUR, le programmes Nouvelles Urgences 2030 prévoit le

redimensionnement des locaux pour accueillir plus de 75 000 passages aux urgences, ainsi que la reconfiguration des flux extérieurs pour accéder aux urgences et au garage SMUR.

La rénovation des unités permet :

- L'amélioration des organisations et des parcours, grâce à
 - une unicité de lieu pour les activités d'urgence/régulation/SMUR,
 - une évolution du capacitaire des lits de SAUV, d'UHCD,
 - la redéfinition d'un circuit court et d'un circuit long,
 - l'intégration d'une unité de soins intensifs de neuro vasculaire pour améliorer la sécurité de la prise en charge des patients AVC (4 lits),
 - et une séparation des flux entrants patients debout /couchés /PASS avec un principe de marche en avant ;
- La rénovation de l'ensemble des espaces : à la fois l'extension des urgences et de la régulation, et du garage SMUR
- L'amélioration des conditions de travail : positionnement de l'UHCD avec accès à la lumière naturelle, ajout d'espaces tertiaires (salles de repos, de réunion, de crise).

L'opération permettra ainsi la rénovation et l'extension des secteurs, soit 9300 m² SDO, dont près de 3000 m² SDO pour les urgences, 600 m² pour l'UHCD, et 2100 m² pour le SMUR.

A terme le projet prévoit une relocalisation de l'ensemble des lits (20) de l'Unité Neurovasculaire et de la clinique de l'AIT (2 places) au niveau des urgences.

13. GHP - Opérations associées au nouvel hôpital pédiatrique

Suite à la construction du bâtiment Urgences-Réanimations Blocs opératoires pédiatriques en 2022, les locaux occupés par ces activités ont été libérés. Des travaux vont permettre d'y réaménager

- Une école
- Un plateau d'explorations fonctionnelles non invasives pédiatriques, dont le principe général est le regroupement de moyens humains, de matériels biomédicaux existants, afin de permettre la réalisation d'un panel d'examen sur une seule visite ;
- Des bureaux pour les professionnels.

14. GHP - Nouvel Hôpital femmes mères enfants

Afin de répondre aux besoins de la population, et en cohérence avec les orientations stratégiques d'offre de soins de l'ARS, la construction d'un nouvel hôpital femme mères enfants permet d'améliorer

- les prises en charge des patientes et des nouveau-nés :
 - Anticiper l'évolution du maillage territorial en nombre de maternités et en service de soins critiques de néonatalogie : le projet est dimensionné pour accueillir jusqu'à 7 000 naissances ;
 - Accompagner la très forte évolution d'activité en AMP
 - Conforter le CHU dans son rôle de recours pour l'activité de chirurgie gynécologique
 - Regrouper toute la néonatalogie sur un seul plateau (3 secteurs aujourd'hui), dans le même bâtiment et en liaison directe avec l'hôpital pédiatrique

- Les infrastructures et locaux actuels, vétustes et inadaptés au volume d'activité. Surtout, il garantit le rapprochement géographique de toutes les activités de la filière femme, mère, enfant (connexion des différents bâtiments).

15. GHS - Institut de Biologie et Pathologie

L'institut de biologie et de pathologie regroupera :

- Le Plateau automatisé de biologie médicale (PABiM)
- Le Plateau technique de biologie moléculaire (PTBM).
- Le Plateau technique de mesures physiques (PTMP).
- Le Plateau technique de microbiologie (PTMi).
- Le centre de ressources biologiques (CRB).
- Le laboratoire de cytogénétique
- L'institut de pathologie et de biologie du Cancer (IPBC)

Les bénéfices attendus sont de trois ordres :

- Grâce à la concentration de la quasi-totalité des activités spécialisées :
 - Mieux rentabiliser les investissements en équipements /automates par la logique de plateaux regroupant plusieurs disciplines ;
 - Justifier la mise en œuvre de chaînes à gros rendement fonctionnant 24h/24, ainsi que l'acquisition de matériels de pointe communs à fort débit et d'équipements innovants ;
 - Rationaliser les tâches du personnel (économies d'échelle, mutualisation des gardes)
 - Centraliser la gestion des stocks ;
 - Rendre efficaces et communes les opérations pré-analytiques.
- Un regroupement des compétences médicales et des moyens techniques de pointe du CHU.
- La libération de surfaces dans les bâtiments existants, tant sur le site de Pellegrin que sur le site de Haut-Lévêque, qui seront valorisées pour :
 - Sur Pellegrin : concentrer les sites interventionnels, regrouper les lits de soins critiques et permettre une extension des locaux pour l'IML
 - Sur Haut-Lévêque : améliorer les liaisons entre les bâtiments Cardiologie et Magellan 1

16. GHS - Construction bâtiment Urgences Cancérologie Cardiologie Thoracique et Dermatologie (U2TCD) et rénovation bâtiment Cardiologie

Opération clé pour le CHU de Bordeaux, la construction de ce nouveau bâtiment constitue un regroupement stratégique des spécialités, pour garantir une plus grande lisibilité pour les patients ainsi que des parcours de soin simplifiés.

Ce projet est construit autour des principes organisationnels suivants :

- La mise en œuvre d'un service d'urgences générales (et son UHCD associée), avec en contiguïté, le service d'imagerie médicale ;
- La création d'un institut de cancérologie sur le GH SUD avec une organisation en parcours coordonnés

- Regroupement et mutualisation des activités ambulatoires, au sein de plateaux répartis par filières afin d'assurer des parcours de soins lisibles, efficaces et pertinents ;
- Regroupement des activités chirurgicales de cardiologie, de chirurgie thoracique et de pathologies respiratoires :
 - bloc opératoire commun intégrant les activités de chirurgie cardiaque et thoracique, la cardiologie interventionnelle et les prises en charge en endoscopies bronchiques sous anesthésie générale ;
 - plateaux d'hospitalisation comprenant plusieurs unités polyvalentes de soins d'une capacité de 24 lits pour le bâtiment réhabilité de cardiologie à 28 lits extensibles pour le bâtiment neuf.
- La valorisation d'espaces tertiaires, d'enseignement et de recherche, permettant de fédérer les praticiens et de structurer les activités universitaires ;
- Des liens forts avec l'actuel bâtiment de cardiologie permettant :
 - Une unité de lieu pour les activités médicales de la cardiologie
 - Un regroupement des modalités d'imagerie
 - Des circuits patients courts et sécurisés entre les secteurs interventionnels et les soins critiques, d'une part, entre le service d'urgences et les secteurs des USIC, d'autre part.

Restructuration du bâtiment de cardiologie

Le transfert partiel des activités actuelles dans le nouveau bâtiment va permettre d'envisager sa restructuration en toute sécurité pour les patients et dans un meilleur confort pour les personnels. Sont notamment envisagées dans ce bâtiment les activités suivantes :

- Pour les activités cardio thoraciques :
 - Les plateaux ambulatoires regroupés de cardiologie
 - Un plateau commun d'explorations cardio-respiratoires
 - Un plateau kiné cardiologique adossé au SSR cardio ambulatoire
 - Les modalités de prise en charge des cardiopathies congénitales et cardiologie pédiatrique sur un même ensemble en duplex (ambulatoire, hospitalisation adultes et hospitalisation enfants, soins critiques)
 - Des locaux destinés au tertiaire médical ainsi que des locaux pour la recherche, les centres des maladies rares, et le centre de télésurveillance des maladies chroniques
- Les fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement du site hospitalier.
- Le plateau d'imagerie médicale regroupé en secteurs, imagerie de coupe et conventionnelle.

17. GHS - Nouvelle Blanchisserie

L'ancienneté et la vétusté de l'actuelle unité de production de linge rend nécessaire sa reconstruction. A l'instar des projets d'autres établissements, le CHU de Bordeaux profite de cette reconstruction pour

- Ouvrir la prestation à d'autres établissements, dont ceux du GHT, afin d'optimiser la chaîne de production : la nouvelle blanchisserie est construite pour réaliser une activité projetée de 18 à 20 tonnes/jour dont 15 tonnes pour le CHU ;
- Intégrer un process industriel *ad hoc*.

Les bénéfices attendus sont de 4 ordres :

- Améliorer la prestation linge au CHU de Bordeaux et l'élargir à des établissements du territoire
- Assurer la pérennité du service blanchisserie en modernisant les locaux et les installations techniques tout en intégrant la transition écologique
- Améliorer la qualité de vie au travail des personnels
- Déployer un système d'information performant en termes de gestion de production et de traçabilité des articles traités

La nouvelle blanchisserie se développe sur environ 4 900 m² SDO, pour une capacité de production de 15T/jour au démarrage puis une montée en charge.

18. GHS – Modernisation de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) et de la plateforme de distribution hospitalière (PDH)

Les évolutions majeures du site de Haut-Lévêque, avec l'accueil de nouvelles disciplines, le développement d'une filière d'urgences, le transfert des activités de cancérologie, auront pour conséquence des besoins d'évolution de la pharmacie et de la plateforme de distribution hospitalière.

En déclinaison du schéma directeur logistique et du schéma directeur pharmacie, et en cohérence entre eux, ces modernisations vont permettre de s'adapter aux nouveaux flux.

19. GHS – Infrastructures techniques

A l'instar de l'opération menée sur le GH Pellegrin, cette opération consiste en la modernisation, le redimensionnement, et la mise en conformité des installations techniques et de sécurité incendie, en déclinaison des schémas directeurs techniques et de sécurité incendie élaborés. Il s'agit d'adapter et mettre aux normes les infrastructures techniques et incendie, en amont et en cohérence avec les opérations de rénovation et de constructions neuves du site. Sont ainsi concernées les installations de production et de distribution électrique, de Chauffage, de Ventilation et de Climatisation (CVC).

20. GHS – Nouveau bâtiment odontologie

En réponse à la demande de l'ARS Nouvelle Aquitaine, le CHU a engagé un projet d'extension des capacités du plateau d'odontologie afin, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs nationaux de formation, d'assurer la formation pratique des étudiants.

Le projet consiste donc à regrouper les capacités répartis sur 3 sites existants (18 fauteuils sur Xavier Arnozan, 15 fauteuils sur St André, 22 fauteuils sur Pellegrin), sur un seul et même site, et d'assurer l'augmentation de 52 à 80 fauteuils, avec une extension possible à 110 sur 10 ans. La PASS dentaire reste au GH Saint André, en complète cohérence avec le projet médical du nouveau Saint André.

Le projet médical puis immobilier permet

- L'augmentation de la capacité à 80 fauteuils et du nombre d'étudiants dans un projet adapté de maison de santé hospitalo-universitaire ;
- La création d'un service d'urgences buccodentaires de jour ;

- La création de zone de consultations externes pour répondre aux différents services (bucco-dentaire, chirurgie orale, orthopédie dento-faciale) ;
- La création d'un espace laboratoire prothèse.

21. GHS – Nouvelle unité de production des repas

L'ancienneté et la vétusté des locaux de l'actuelle unité de production des repas conduit à prévoir la construction d'une nouvelle unité, moderne et aux normes, conforme à la stratégie de transition écologique du CHU.

Les enjeux de cette nouvelle unité sont

- D'assurer la continuité de service : garantir la production et la distribution ininterrompues des repas pour l'ensemble des patients, résidents et professionnels.
- La maîtrise sanitaire : renforcer les contrôles qualité, la traçabilité des produits et le respect des normes HACCP
- Moderniser les équipements : favoriser la montée en qualité des prestations culinaires et la réduction des consommations énergétiques ; robotisation des processus
- Efficience : optimiser les coûts de production, de fonctionnement et de maintenance en mutualisant les ressources.

La construction requiert la libération de foncier disponible sur l'hôpital Haut-Lévêque.

22.GHS – Nouvel EHPAD de Lormont

La vétusté des actuels locaux de l'EHPAD a conduit à un projet de construction neuve à iso capacités de l'EHPAD. Elle intègre la modernisation des locaux et des circuits, ainsi que des objectifs de transition écologique.

Ainsi, le nouveau Lormont comprendra 120 chambres organisées autour de deux grands jardins intérieurs offrant aux résidents la possibilité de maintenir un lien avec la nature. Les lieux de vie, d'animation et de rééducation sont positionnés au sud, pour être les plus partagés possible. De même, les différents espaces sont conçus pour favoriser le bien-être des résidents, une ambiance chaleureuse. Le confort d'usage pour le personnel est également pris en compte.

Enfin, la démarche environnementale est ambitieuse, avec un choix de matériaux limitant l'impact carbone du bâtiment : structure mixte béton, mur ossature bois, isolants biosourcés, apports solaires, raccordement au réseau de chaleur Hauts de Garonne Énergies.

23.GHS – Centralisation des stocks – Robot Pharmacie

Il s'agit d'organiser la centralisation partielle du stockage et l'automatisation de la dispensation globale des médicaments.

Des travaux de modernisation de la PUI du GHS vont permettre d'installer un robot, dont les résultats attendus sont

- La sécurisation et l'optimisation du rangement des commandes et de la préparation des caisses de médicaments

- L'optimisation des inventaires, de la gestion des péremptions et des retraits de lot
- La sérialisation automatisée
- La mutualisation et la réduction des stocks pharmacie.

24. GHS - Extension radiothérapie

L'extension des locaux actuels vise à moderniser et installer de nouvelles machines afin de pouvoir augmenter l'offre de soins et améliorer la réponse apportée à la demande de la population en réduisant notamment les délais de prise en charge. Il s'agit également de maintenir un haut niveau clinique, d'enseignement et de recherche H et U, et de renforcer l'attractivité pour les personnels médicaux et non médicaux.

Les travaux vont permettre d'assurer le remplacement des accélérateurs et d'en acquérir un supplémentaire.

25. GHSA - Travaux intermédiaires St André

Les travaux correspondent aux travaux d'adaptation des locaux pour permettre les travaux techniques de redéfinition du site en vue de la cession partielle et la réalisation du Nouveau Saint André.

Ce dernier consistera à recentrer progressivement les activités du site vers des prises en charges de médecine de premier recours, de prévention, de dépistage, de santé publique et d'innovation.

La valorisation patrimoniale de la partie Saint Raphaël du site constituera un autre axe stratégique pour cet hôpital de centre-ville.

26. GHSA - Maison des adolescents/transfert CJA

Il s'agit de réinstaller l'activité du centre Jean Abadie dans les locaux libérés de Saint André, en cohérence avec le Nouveau Saint André, recentré sur des activités de prévention, santé publique et prises en charge des adolescents.

L'ensemble de ces opérations résulte du schéma directeur immobilier, qui est complété

- d'un **schéma directeur technique**, qui décline la modernisation des infrastructures techniques ;
- d'un **schéma directeur urbain**, qui réorganise en conséquence les accès et stationnements ;
- d'un **schéma directeur logistique**, qui constitue une réponse à court, moyen et long terme aux besoins des services de soins. Il vise à moderniser les organisations, fluidifier les flux et renforcer la performance opérationnelle, tout en intégrant les enjeux environnementaux, technologiques et humains. Ce projet positionne la logistique comme un levier essentiel au service de la qualité des prises en charge et de l'attractivité du CHU.
- d'un **schéma directeur pharmacie**, qui structure les modalités d'organisation et les flux de la PUI, en lien avec les schémas directeurs immobilier, logistique et recherche
- d'un **schéma directeur recherche**, qui décrit l'organisation fonctionnelle de la recherche dans la modernisation patrimoniale du CHU.

Indicateurs de résultat

- Réalisation des opérations dans les délais prévus
 - Diminution du taux de vétusté des bâtiments
 - Modernisation des parcs d'équipements (hôteliers, biomédicaux, SI)
 - Satisfaction des usagers et professionnels
-

Axe 2 – Transformer l'offre de soins du CHU de Bordeaux pour l'adapter aux besoins de la population du territoire

Actions prévues :

- Développement massif de l'ambulatoire (chirurgie, médecine, oncologie).
- Renforcement des prises en charge gériatriques et soins de proximité.
- Mise en place de nouveaux parcours (médecine intégrative, santé mentale, maladies chroniques).
- Coopération territoriale renforcée avec établissements publics/privés et médecine de ville.
- Intégration accrue de la recherche clinique dans les parcours patients.

Indicateurs de résultat

- Part des activités ambulatoires
 - Réduction des délais d'accès aux soins spécialisés.
 - Taux d'inclusion de patients dans la recherche clinique.
 - Satisfaction des patients
-

Axe 3 – Accompagner les évolutions des organisations et des parcours de prise en charge

Actions prévues :

- Plateaux ambulatoires, plateaux techniques et interventionnels
 - Nouvelles maquettes organisationnelles
 - Nouvelles organisations de travail : recentrer les soignants sur leur cœur de métier,
 - Outils numériques (e-admission, IA pour planification...)
 - Dispositifs QVT et prévention des risques psycho-sociaux
 - Développement de la simulation et de l'apprentissage interprofessionnel
-

Indicateurs de résultat

- Mise en place des nouvelles maquettes organisationnelles
 - Déploiement de nouveaux outils au service des professionnels et des patients
 - Augmentation du temps des soignants dédié aux soins
-

Axe 4 - Un Nouveau CHU, durable et adapté aux défis climatiques

Actions prévues :

- Construire de façon responsable et durable : efficacité énergétique et résilience climatique, développement des énergies renouvelables
 - Transformation énergétique aux différentes phases des opérations : conception, exploitation
 - Plan de mobilité durable pour usagers et professionnels
 - Plan biodiversité et verdissement des sites
-

Indicateurs de résultat

- Décarbonation
 - Diminution des dépenses d'énergie
 - Augmentation du taux de verdissement des espaces
-

Conclusion :

Le projet Nouveau CHU incarne un investissement inédit, moteur de transformation pour l'offre de soins, les conditions de travail et l'engagement écologique. Son succès repose sur la mobilisation collective et la gouvernance partagée, au service des patients et de l'ensemble du territoire.